

## PUBLIC

Toute personne souhaitant appréhender les actions d'inclusion possibles au sein de sa structure

## PRÉ-REQUIS

Être amené(e) dans le cadre de ses fonctions à mettre en place des actions d'inclusion

## NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

## LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives?

Se former où et quand on veut?

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise?

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

## SATISFACTION ET EVALUATION

Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning

## ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée

Code  
**701523**

Durée  
**20  
minutes**

Tarif  
Inter\*  
**39 € HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

## Objectifs pédagogiques

- Définir le concept d'inclusion et les textes associés
- Mettre en place des actions d'inclusion en entreprise

## Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning : en vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

## Concepts et définitions

## La législation

## Exemple d'inclusion

## Pourquoi pratiquer l'inclusion??

## Agir en faveur de l'inclusion

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

